

# UN TRAVAIL DE MÉMOIRE INCLUANT LE POINT DE VUE DES PERSONNES CONCERNÉES

Le 5 novembre 2014, le Conseil fédéral a mandaté une Commission indépendante d'experts (CIE) pour étudier scientifiquement l'histoire des internements administratifs antérieurs à 1981. Dans ses travaux, la CIE a toujours veillé à accorder une grande importance au point de vue des personnes concernées. C'est la première fois qu'une documentation complète, avec une perspective nationale, est disponible. La CIE diffuse ses résultats dans dix publications entre mars et septembre 2019.

## La CIE – Mission et organisation

La Commission indépendante d'experts (CIE) Internements administratifs a été mise en place le 5 novembre 2014 par le Conseil fédéral. Sa mission est d'étudier et de documenter scientifiquement l'histoire des internements administratifs et autres mesures de coercition à des fins d'assistance qui étaient pratiqués en Suisse jusqu'en 1981. Ce mandat est à présent inscrit dans la Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981.

La CIE se compose de neuf membres nommés par le Conseil fédéral. Outre le président, l'ancien conseiller d'Etat zurichois Markus Notter, ses membres sont principalement des historien(ne)s et des expert(e)s des domaines de la psychiatrie, du droit et du travail social. Pour étudier l'histoire de l'internement administratif, la CIE a mis sur pied une équipe interdisciplinaire composée de 39 scientifiques.

## Une grande importance accordée au point de vue des personnes concernées

La CIE a étudié pour la première fois l'histoire des internements administratifs avec une perspective globale et nationale. Pour les scientifiques, l'internement administratif désigne des mesures qui ont mené à une privation de liberté dans un établissement fermé. Les personnes n'étaient pas internées pour avoir commis un délit, mais parce que leurs actions et leur mode de vie n'étaient pas conformes aux normes sociales de l'époque du point de vue des autorités. Le travail de mémoire de la CIE vise à mettre en lumière les représentations de l'Etat, du droit, de la société et de l'individu qui ont servi de base à ces mesures administratives. Ses travaux se concentrent sur la période allant de 1930 à 1981, mais pour répondre à certaines questions,

## MEMBRES DE LA CIE

**Markus Notter** (président), ancien conseiller d'Etat du canton de Zurich, juriste

**Jacques Gasser**, chef du Département de psychiatrie du Centre hospitalier universitaire vaudois, psychiatre

**Beat Gnädinger**, archiviste d'Etat du canton de Zurich, historien

**Lukas Gschwend**, professeur en histoire du droit, sociologie du droit et droit pénal, Université de Saint-Gall

**Gisela Hauss**, professeure en travail social, Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest

**Thomas Huonker**, historien indépendant, Zurich

**Martin Lengwiler** (vice-président), professeur en histoire moderne générale, Université de Bâle

**Anne-Françoise Praz** (vice-présidente), professeure en histoire contemporaine, Université de Fribourg

**Loretta Seglias**, historienne indépendante, Wädenswil

la CIE a également dû remonter jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les cantons disposaient de diverses bases légales qui réglementaient et légitimaient l'internement administratif. Dans la majorité des cas, elles ne prévoyaient aucun recours judiciaire.

La CIE a étudié la thématique à l'aide de différentes questions de recherche qui se reflètent dans les publications. Elle a attaché une grande importance à la prise en compte du point de vue des personnes concernées. Le recueil de leurs expériences s'appuie sur des entretiens qualitatifs et des sources écrites. La CIE s'est également intéressée aux stratégies d'adaptation des personnes concernées et au rapport de la société à l'internement administratif.

## DES PROJETS DE RECHERCHE D'UNE GRANDE DIVERSITÉ

Outre les travaux de la CIE, plusieurs projets de recherche sur les mesures de coercition à des fins d'assistance sont menés en Suisse. Le Fonds national suisse a lancé en 2017 le Programme national de recherche «Assistance et coercition» (PNR 76). En outre, plusieurs cantons mènent des projets thématiques pour l'analyse scientifique des mesures de coercition à des fins d'assistance prises dans le passé.

## Les résultats dans dix publications

La CIE publie les résultats de ses recherches dans dix publications aux éditions Chronos, Alphil et Casagrande, entre mars et septembre 2019.



Volume 1  
**VISAGES DE L'INTERNE-  
MENT ADMINISTRATIF.**  
PORTRAITS DE PERSON-  
NES CONCERNÉES

Ce volume de portraits présente des personnes qui ont vécu un internement administratif. Des textes biographiques, accompagnés de portraits en noir et blanc, relatent les conséquences au niveau individuel de ces mesures de coercition à des fins d'assistance.

Volume 2  
**LES QUESTIONS  
SUR LE PASSÉ SONT  
DES QUESTIONS  
DU PRÉSENT.**  
APERÇUS DE L'INTERNE-  
MENT ADMINISTRATIF

Ce tome aborde la thématique de l'internement administratif par l'intermédiaire de textes littéraires, d'exemples tirés de sources et d'entretiens. Il documente également les travaux de recherche de la CIE.

Volume 3  
**DES LOIS D'EXCEPTION?**  
LÉGITIMATION ET  
DÉLÉGITIMATION  
DE L'INTERNEMENT  
ADMINISTRATIF

Le troisième volume porte sur l'histoire culturelle et sociale des normes juridiques permettant l'internement administratif en Suisse, ainsi que sur leur légitimation.

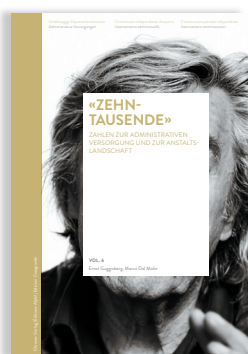
Volume 4  
**«... JE VOUS FAIS  
UNE LETTRE»**  
RETRouver DANS LES  
ARCHIVES LA PAROLE  
ET LE VÉCU DES PER-  
SONNES INTERNÉES

Le quatrième ouvrage retrace l'histoire de l'internement administratif à l'aide de traces écrites de personnes internées – des documents tels que des procès-verbaux d'audition, des récits de vie ou des lettres.



Volume 5  
**«ZWANGLAGENLEBEN»**  
BIOGRAFIEN VON  
EHEMALS ADMINIST-  
RATIV VERSORGTEN  
PERSONEN

Sur la base de 58 entretiens biographiques, le cinquième tome décrit qui sont les personnes concernées par l'internement administratif, comment elles ont vécu leur internement et quelles ont été ses répercussions sur leur vie.



Volume 6  
**«ZEHN-TAUSENDE»**  
ZAHLEN ZUR ADMINIST-  
RATIVEN VERSORGUNG  
UND ZUR ANSTALTS-  
LANDSCHAFT

Le sixième volume est consacré à la dimension quantitative de l'internement administratif. Il livre une évaluation différenciée du nombre de personnes concernées et met en évidence les réseaux d'établissements.



Volume 7  
**ORDRE, MORALE ET  
CONTRAİNTE.**  
INTERNEMENTS  
ADMINISTRATIFS  
ET PRATIQUE DES  
AUTORITÉS

Dans le septième ouvrage, la pratique des autorités est examinée au travers d'études de cas dans quatre cantons.



Volume 8  
**UN QUOTIDIEN SOUS  
CONTRAİNTE.**  
DE L'INTERNEMENT À LA  
LIBÉRATION

Le huitième tome retrace la pratique et la mise en œuvre de l'internement administratif dans les établissements à l'aide de plusieurs études de cas.



Volume 9  
**«... SO WIRD MAN INS  
LOCH GEWORFEN»**  
HISTOIRE DE L'INTERNE-  
MENT ADMINISTRATIF:  
SOURCES

Le volume de sources de la CIE contient une sélection de textes rédigés par des personnes qui ont fait l'objet d'un internement administratif et par des personnes qui ont ordonné des internements administratifs.



Volume 10  
**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

Dans ce dernier volume, la CIE remet une synthèse de ses recherches, des textes de personnes concernées et des recommandations à l'attention du Conseil fédéral.